

PORTRAIT SYNTHÈSE



du territoire de la MRC de Charlevoix



MRC
de Charlevoix

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| ----- | 2 |
| PRÉAMBULE ----- | 2 |
| 1. LE TERRITOIRE----- | 3 |
| 2. LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES----- | 4 |
| 2.1 Population et structure des âges----- | 4 |
| 2.2 Mouvements migratoires----- | 5 |
| 2.3 Ménages et logements----- | 6 |
| ----- | 7 |
| 2.4 Scolarité et revenu----- | 8 |
| 2.5 Mobilité et transport----- | 9 |
| 3. LES DONNÉES ÉCONOMIQUES----- | 11 |
| 3.1 Indice de vitalité économique----- | 11 |
| 3.2 Profil des personnes actives----- | 11 |
| 3.3 Répartition sectorielle et territoriale des travailleurs----- | 11 |
| 4. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE----- | 14 |
| 4.1 La forêt, sa faune et sa flore----- | 14 |
| 4.2 Les milieux humides, hydriques et leurs espèces fauniques et floristiques----- | 15 |
| 4.3 Les activités agricoles----- | 16 |
| 4.4 Les regroupements résidentiels hors périmètre urbain----- | 17 |
| 4.5 Les équipements et infrastructures à vocation régionale----- | 17 |
| 5. CONCLUSION----- | 19 |

PRÉAMBULE

Au Québec, depuis 1979, l'aménagement du territoire est encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). Il revient ainsi aux MRC de la province d'élaborer, de réviser et d'appliquer sur leur territoire un schéma d'aménagement et de développement (SAD). Il s'agit d'un document essentiel pour les MRC puisqu'il offre un cadre commun aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. Il permet également de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement du Québec, ses ministères et ses mandataires. Celui de la MRC de Charlevoix est en vigueur depuis le 6 mai 2015.

Dix ans plus tard, et avec l'entrée en vigueur des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) le 1^{er} décembre 2024, la MRC a décidé d'amorcer une refonte complète de son SAD afin de répondre aux nouveaux enjeux territoriaux et d'assurer une intégration adéquate du système de monitoring demandé par le gouvernement provincial.

Étape préalable à ce travail de refonte, le portrait du territoire permet d'obtenir un état des lieux à un temps donné et ainsi établir des constats qui permettront d'orienter les décisions futures en aménagement afin d'assurer un développement durable du territoire pour les prochaines années. Ce document présente une synthèse des données socioéconomiques, territoriales et environnementales de la MRC de Charlevoix. Un portrait plus complet sera intégré au futur schéma révisé.

Bonne lecture !

1. LE TERRITOIRE

Le territoire de la MRC de Charlevoix est formé d'une ville, de cinq municipalités et de deux territoires non organisés (TNO), dont un aquatique. D'une superficie terrestre d'un peu plus de 3 700 km² (dont 65 % couvrent le TNO terrestre), le territoire est majoritairement forestier bien qu'on retrouve des secteurs agricoles d'importance dans la vallée de la rivière du Gouffre, sur les plateaux des Éboulements et de Saint-Hilarion ainsi qu'à L'Isle-aux-Coudres. On peut découper la MRC selon les trois grands secteurs suivants :

SECTEUR DE L'ARRIÈRE-PAYS CHARLEVOISIEN

Les municipalités de Saint-Urbain et de Saint-Hilarion occupent ce secteur. C'est ici qu'on retrouve deux des trois axes routiers principaux de la MRC, à savoir la route 138 selon l'axe est-ouest et la route 381 selon l'axe nord-sud, qui traverse le TNO Lac-Pikauba en direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La route panoramique des montagnes permet de relier les municipalités à la MRC de Charlevoix-Est par le réseau routier secondaire. L'agriculture, la montagne et la forêt dominent les paysages de ce secteur.

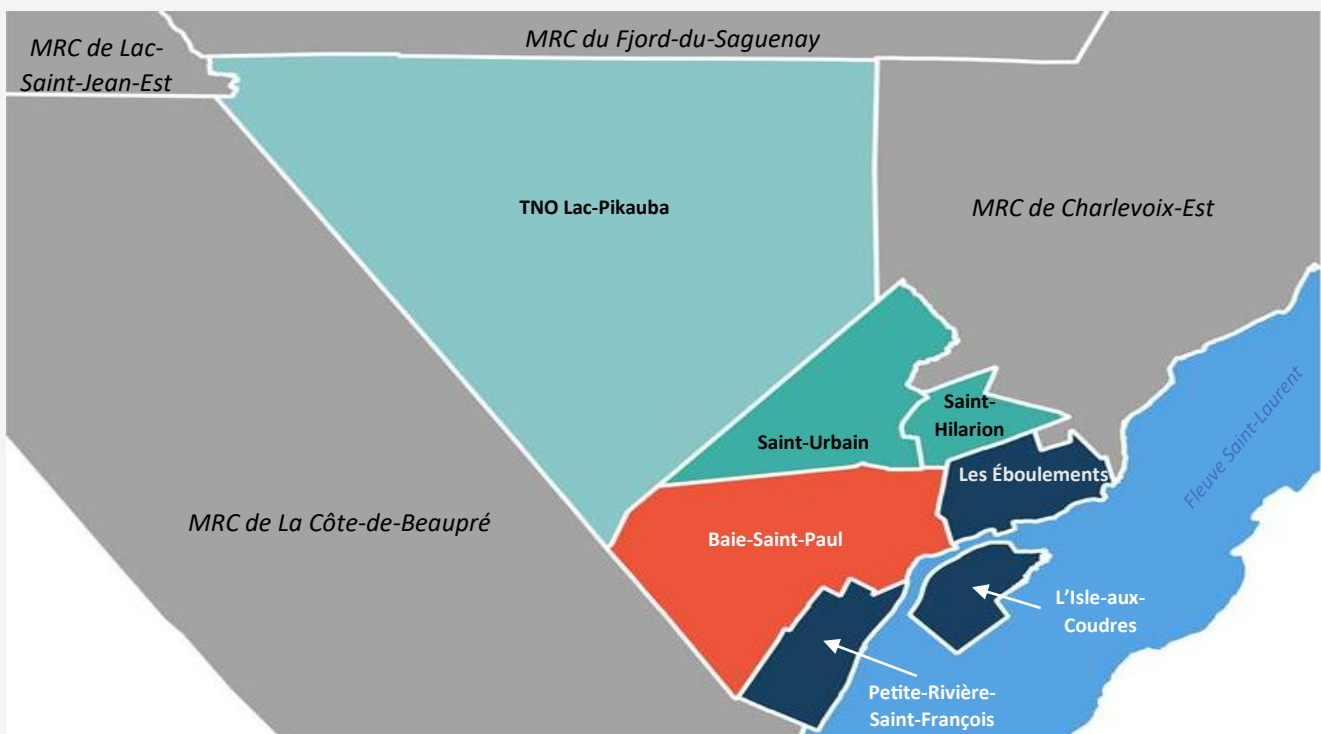
SECTEUR DU PÔLE RÉGIONAL

Cœur économique, culturel et administratif de la MRC, on y retrouve la Ville de Baie-Saint-Paul. Située à l'embouchure de la rivière du Gouffre, il s'agit de la ville-centre de la MRC de Charlevoix.

SECTEUR FLEUVE

Ce secteur regroupe les trois municipalités limitrophes au fleuve Saint-Laurent, soit Petite-Rivière-Saint-François, Les Éboulements et L'Isle-aux-Coudres. Ces municipalités se composent d'un riche patrimoine bâti et d'une histoire rattachée à la navigation. Elles bénéficient du plus important potentiel de villégiature de la MRC. La route panoramique 362 permet de relier les deux pôles régionaux de Charlevoix (Baie-Saint-Paul et La Malbaie, dans la MRC de Charlevoix-Est) en surplombant le fleuve et en offrant des paysages époustouflants.

Le lien maritime par traversier desservant L'Isle-aux-Coudres à partir du secteur Saint-Joseph-de-la-Rive dans la municipalité des Éboulements est considéré comme un axe de transport principal puisque ce lien interrives est essentiel au développement de l'ensemble de la communauté insulaire. Enfin, on retrouve le long du fleuve un chemin de fer permettant de relier la ville de Québec à Clermont dans la MRC de Charlevoix-Est.



2. LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

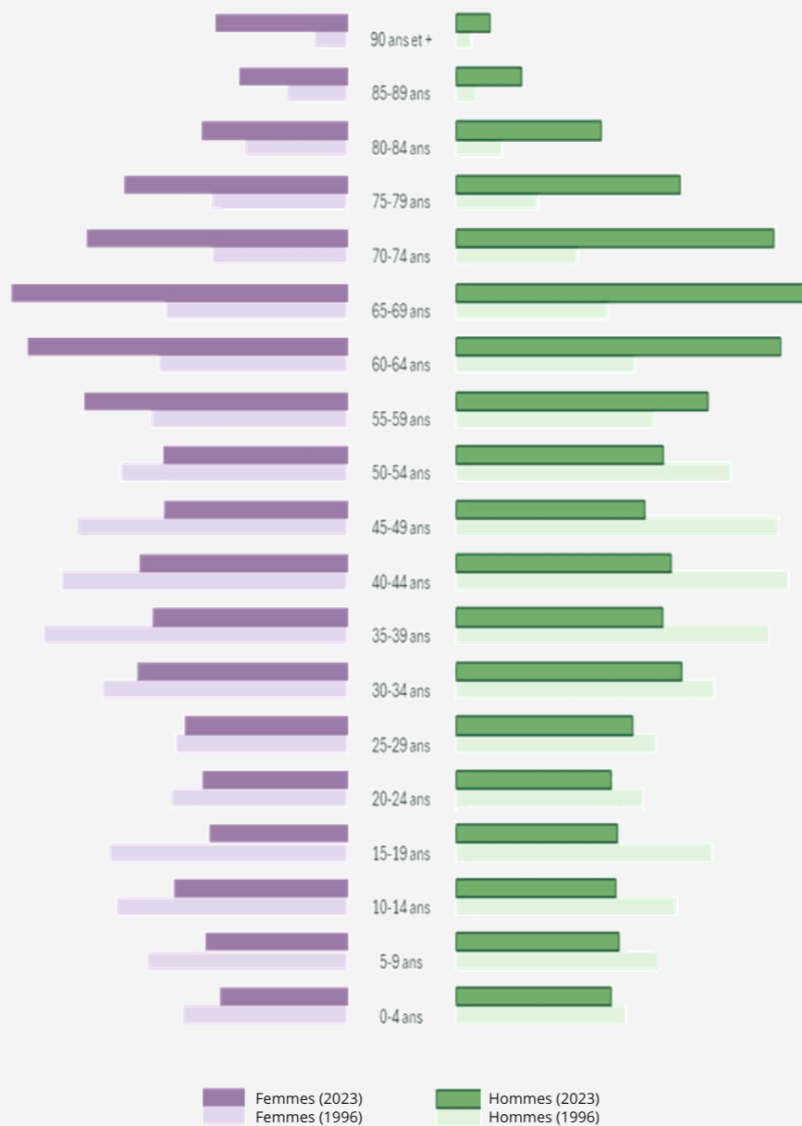
2.1 Population et structure des âges

Après une période de diminution entre 1996 et 2017, la MRC connaît une hausse notable de sa population depuis les huit dernières années. Cette hausse est notamment attribuable au groupe des 30-45 ans ayant des enfants, ainsi qu'au solde migratoire élevé de la région. Ainsi, en 2024, on comptait **14 173 personnes** dans la MRC de Charlevoix, soit une augmentation de près de 5 % par rapport à 1996. Cette population ne représente toutefois qu'un peu moins de 2 % de la population totale de la région administrative de la Capitale-Nationale.

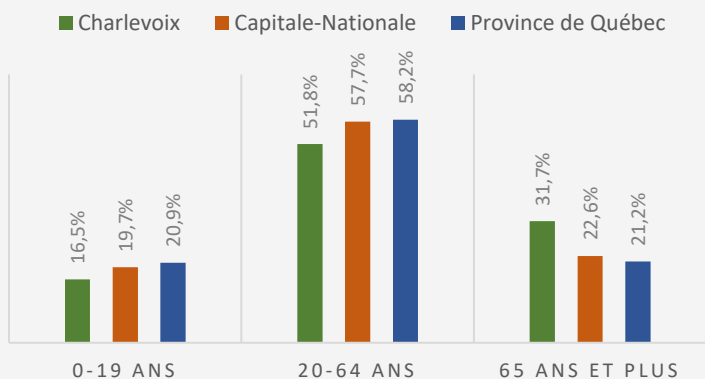
La population de la MRC de Charlevoix est vieillissante et les statistiques démontrent que les personnes âgées y sont 10 % plus présentes que dans le reste de la province. Conformément à la tendance provinciale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes (surreprésentation de ces dernières à partir de 85 ans). Ceci laisse présager un besoin particulier de logements adaptés pour nos aînés, notamment pour les femmes qui pourraient se retrouver seules.

On constate néanmoins une légère prédominance du nombre de jeunes hommes (0-30 ans) dans la MRC en 2023 par rapport au nombre de jeunes femmes.

Évolution de la pyramide des âges dans la MRC de Charlevoix entre 1996 et 2023



Part relative de la population en fonction des grands groupes d'âge



2.2 Mouvements migratoires

Pour l'année 2024-2025, le solde migratoire interne de la MRC de Charlevoix est positif avec une augmentation de 127 personnes sur le territoire (454 entrées pour 327 sorties), soit un taux net de 0,93 %. Cette tendance à l'augmentation perdure depuis 2017, et à des niveaux beaucoup plus importants que pendant la période 2007-2017.

Concernant l'immigration internationale, **on dénombre plus de 40 nationalités sur le territoire** de la MRC de Charlevoix à ce jour. La moitié des personnes immigrantes présentes sur le territoire sont originaires de la France, mais on peut également mentionner, de manière non limitative, d'autres pays de provenance tels que le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Mexique, la Colombie ou encore le Pérou.

Selon le Recensement de 2021 de Statistique Canada, 245 personnes (1,9 % de la population de la MRC) étaient nées à l'étranger et parmi cette proportion 30,6 % sont arrivées entre 2016 et 2021. Malgré l'absence de données récentes, on peut supposer que ces tendances vont également être en augmentation pour les années suivantes, marquées par la pandémie de COVID-19. En effet, l'ouverture du Club Med à Petite-Rivière-Saint-François et les recrutements à l'étranger par le CIUSSS de la Capitale-Nationale, entre autres, ont encouragé de nombreux immigrants à s'installer avec leur famille dans la région.



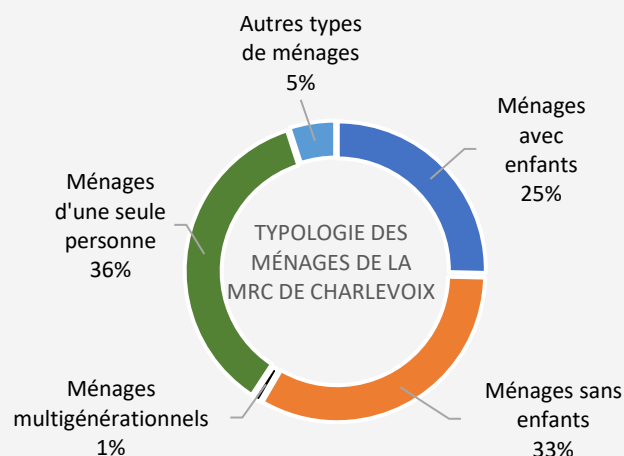
Photo : MRC de Charlevoix

2.3 Ménages et logements

Entre 2011 et 2021, la taille moyenne des ménages de la MRC de Charlevoix n'a que très peu évoluée, passant de 2,3 à 2,1 personnes par ménage. En 2021, un tiers des ménages de la MRC est constitué de personnes seules tandis qu'un autre tiers est représenté par les couples sans enfants. Les ménages avec enfants occupent le quart des ménages de la MRC de Charlevoix.

La proportion des ménages multigénérationnels ne représente que 1% des ménages, mais cette tendance augmente depuis les cinq dernières années, notamment à cause de l'augmentation des coûts d'accès à la propriété.

La densité de population de la MRC est faible avec **11,3 hab/km² en 2023** (excluant le TNO) contre 43,6 hab/km² pour la Capitale-Nationale. Concernant la typologie résidentielle du territoire, on constate la nette prédominance de la résidence unifamiliale isolée. Les résidences comportant plus d'un logement sont toutefois en expansion depuis les trois dernières années, notamment à Baie-Saint-Paul, en raison des développements résidentiels plus denses dans certains secteurs de la ville qui augmentent l'offre de logements.

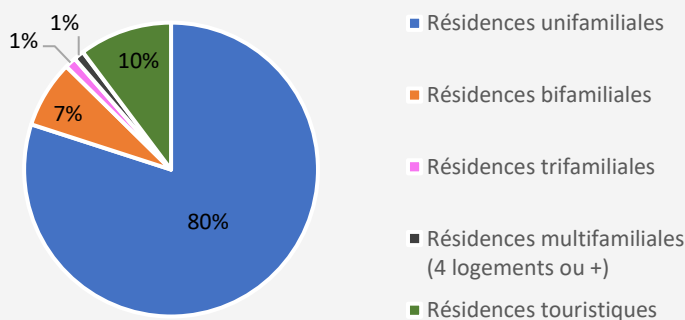


La structure des résidences est surtout isolée dans la MRC, mais on constate l'apparition de structure jumelée dans les nouveaux développements.

Concernant le parc immobilier, plus de la moitié des résidences ont été construites entre 1951 et 2000.

Charlevoix étant une région touristique reconnue, on y retrouve une part importante de résidences destinées à l'accueil des touristes et visiteurs. Environ **10% du parc immobilier de la MRC de Charlevoix se compose de résidences touristiques.**

Répartition des types de résidences de la mrc de charlevoix



Des municipalités reconnues pour leur cachet historique

Le patrimoine bâti est important dans la MRC de Charlevoix. Entre 2014 et 2017, la réalisation et la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC ont permis de répertorier **près de 1400 bâtiments principaux, dont près du tiers ont une valeur patrimoniale importante**. On retrouve d'ailleurs encore quelques témoins de l'époque de la colonisation. En effet, près de 40 bâtiments dont la construction pourrait dater du 18^{ème} siècle peuvent encore être observés sur les territoires de Baie-Saint-Paul, des Éboulements et de L'Isle-aux-Coudres. Finalement, on compte 30 bâtiments cités ou classés¹ sur le territoire ainsi que 62 bâtiments agricoles jugés d'intérêt.

Les villages possèdent également une grande diversité de bâtiments et monuments religieux (ex.: églises, chapelles, croix de chemin, calvaire) qui témoignent de la vie rurale chrétienne d'autrefois.



Photo : Guy Côté



Photo: MRC de Charlevoix

¹ Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel

2.4 Scolarité et revenu

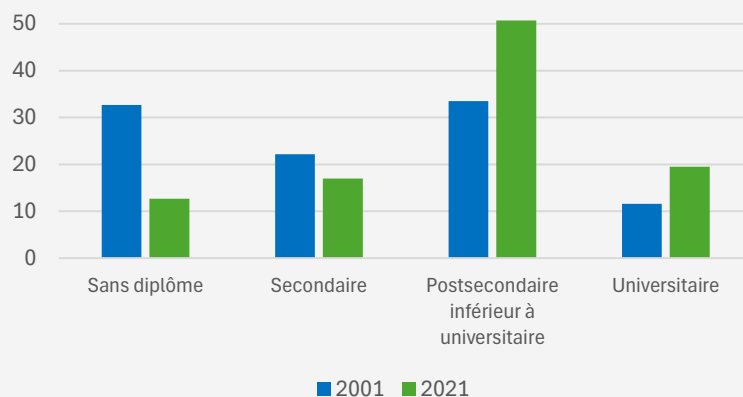
En 2025, **chaque municipalité de la MRC possède une école primaire** pouvant accueillir les enfants vivant sur son territoire. Plusieurs de ces écoles offrent des niveaux d'enseignement multiples.

On retrouve deux écoles secondaires sur le territoire, à Baie-Saint-Paul et à L'Isle-aux-Coudres. Le Centre éducatif Saint-Aubin (CESA) de Baie-Saint-Paul accueille plus de 95 % des étudiants de niveau secondaire du territoire. Cet établissement offre également des formations pour adultes et pour les entreprises, ainsi que pour la francisation, permettant aux personnes immigrantes d'accéder localement à un service d'éducation supérieure.

En outre, la région bénéficie d'un centre d'études collégiales, situé à La Malbaie, qui profite à plusieurs jeunes de la MRC désirant poursuivre leurs études techniques ou préuniversitaires. Enfin, l'INRS a récemment annoncé l'implantation du Centre Ruralités durables à Baie-Saint-Paul qui sera dédié exclusivement à la recherche et à l'enseignement supérieur sur les enjeux propres aux territoires ruraux et à leurs communautés.

Selon le plan triennal 2025-2028 de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de Charlevoix, le nombre d'enfants dans les écoles sera légèrement à la baisse dans les prochaines années.

Évolution du plus haut diplôme obtenu chez les 25-65 ans entre 2001 et 2021

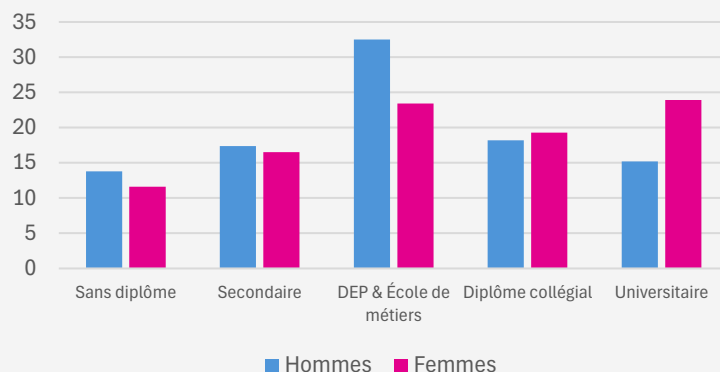


Le profil scolaire des personnes âgées de 25 à 65 ans dans Charlevoix s'est nettement amélioré entre 2001 et 2021. La **proportion de personnes sans diplôme est passée de 32,7 % à 12,7 %** au cours de cette période. Parallèlement, la part de la population détenant une certification postsecondaire est passée de 45,1 % à 70,2 %.

Les diplômes issus des écoles de métiers occupent une place importante dans cette progression, représentant 27,9 % en 2021, comparativement à 20,3 % en 2001. Enfin, la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a augmenté de 8 %, passant de 11,6 % en 2001 à 19,5 % en 2021.

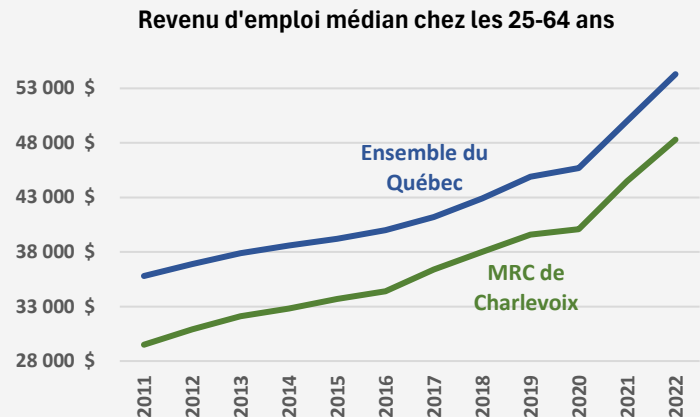
En 2021, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à ne détenir aucun diplôme (13,8 % contre 11,6 %). Ils sont également plus fortement représentés dans les formations menant à un métier directement, avec une proportion de 32,5 % comparativement à 23,4 % pour les femmes. À l'inverse, les femmes affichent une diplomation universitaire plus élevée avec 23,9 % contre 15,2 % pour les hommes.

Plus haut diplôme obtenu chez les 25-65 ans entre les hommes et les femmes en 2021



Depuis 2011, le revenu médian de la MRC chez les personnes actives de 25 à 64 ans est passé de 29 500 \$ à 48 300 \$, suivant la tendance provinciale sans toutefois réussir à la rejoindre. L'amélioration du niveau de scolarité devrait permettre de maintenir cette tendance à la hausse dans les prochaines années.

On peut noter qu'en 2021, 11,8 % des ménages de la MRC étaient considérés comme étant en situation de faible revenu, selon la Mesure de faible revenu après impôt de Statistique Canada.

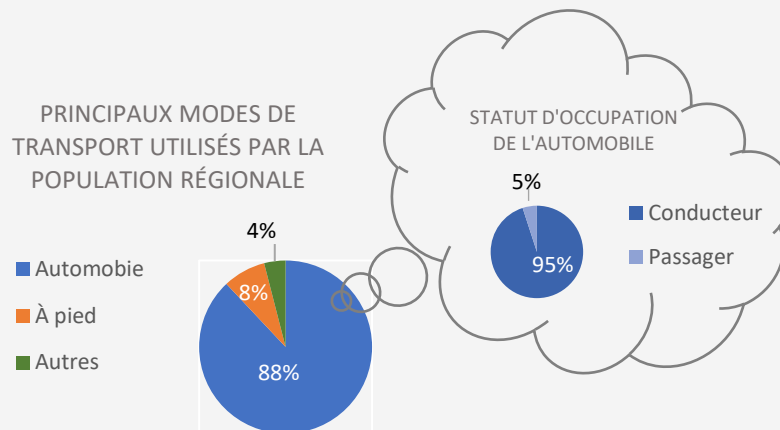


2.5 Mobilité et transport

La mobilité régionale est dominée par l'automobile. On compte 0,67 véhicule² par habitant en moyenne dans la MRC, contre 0,58 en moyenne au Québec. De plus, « l'autosolo » est particulièrement présent sur le territoire puisque **95 % des personnes se déplaçant pour le travail sont seules dans leur voiture.**

Selon le recensement de 2021 de Statistique Canada, le vélo est également utilisé par les résidents de Baie-Saint-Paul pour leurs déplacements utilitaires (moins de 1 % toutefois). La présence d'un réseau cyclable développé dans le périmètre urbain du pôle régional (environ 10 km en 2025), facilité par la topographie plane du centre urbain et une relative densité, encourage la mobilité active pour l'accès aux commerces et services.

L'essor du vélo électrique, bien qu'encore marginal, ouvre les possibilités de déplacement sur de plus grandes distances (trajets intermunicipaux, connexions entre milieux ruraux et noyaux urbains), et ce malgré les contraintes liées au relief régional.



On retrouve également une offre de transport collectif au sein de la région. Depuis 2018, la Corporation de mobilité collective de Charlevoix est le guichet unique pour gérer l'offre de transport collectif et adapté pour le territoire des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Différents circuits et formules sont proposés pour répondre aux besoins de la population :

- ✓ Le circuit inter-MRC, reliant Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Clermont (dans Charlevoix-Est), via les routes 138 et 362;

² Cette donnée prend seulement en compte les automobiles et camions légers à usage privé.

- ✓ Une offre de transport à la demande (sur réservation) dans les villes de Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Clermont;
- ✓ Une offre de transport à la demande (sur réservation) pour relier les municipalités locales à leur ville centre.

Entre 2020 et 2024, l'achalandage du service (incluant transport adapté et transport collectif) a augmenté de 426 % (passant de 15 955 à 84 010 passages annuels), ce qui démontre un intérêt grandissant de la population pour ce service.



Photo : Tourisme Isle-aux-Coudres

Concernant le transport maritime, le service de traversier permettant d'accéder à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres est indispensable à la desserte annuelle des résidents du territoire insulaire ainsi qu'à celle des travailleurs, des étudiants et de la clientèle touristique. Bien qu'aucun service régulier n'ait lieu durant la nuit, le traversier permet de maintenir la connexion en cas d'urgence. En 2024, plus de **519 000 passagers ont emprunté la traverse, dont près de la moitié entre juin et août 2024**, ce qui démontre l'importance de ce lien stratégique pour le développement de la localité, notamment sur le plan touristique.

En outre, bien que situé à Saint-Irénée dans la MRC voisine, l'aéroport régional de Charlevoix offre un potentiel de développement économique et touristique important qui bénéficie aussi à la MRC de Charlevoix.

Enfin, la région de Charlevoix est également pourvue d'une infrastructure ferroviaire. Utilisés auparavant pour le transport de marchandises et permettant de relier le port de La Malbaie vers l'est et les Chutes-Montmorency vers l'ouest, les rails servent depuis 2011 uniquement pour le transport de personnes. Depuis quelques années, **ce transport ferroviaire est devenu une nouvelle offre touristique régionale**. L'emprise de la voie ferrée, seule infrastructure plane et située en bordure du fleuve, offre des points de vue exceptionnels. Ceci représente un potentiel important de développement d'un sentier multifonctionnel qui nécessite toutefois la production d'études et de réflexions entre les différentes parties prenantes.



Photo : Caroline Perron



Photo : Mobilité Charlevoix

3. LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

3.1 Indice de vitalité économique

Entre 2014 et 2022, la MRC de Charlevoix a vu son indice de vitalité économique passer du négatif (-3,5) au positif (1,13). Toutes les municipalités possèdent à ce jour un indice positif, exceptée L'Isle-aux-Coudres qui conserve un indice de -6,03 en 2022. Le caractère insulaire de cette municipalité complexifie l'amélioration de sa vitalité économique, malgré ses atouts de qualité de vie indéniables et les efforts mis en place par les divers partenaires locaux et régionaux.

3.2 Profil des personnes actives

Entre 2017 et 2022, le taux de travailleurs âgés de 25 à 64 ans a augmenté, passant de 73,1 % à 79 %. Dans la même fenêtre de temps, le taux de travailleurs autonomes a plus que doublé, pour atteindre 14,1 %.

Le taux de chômage dans la MRC a quant à lui légèrement augmenté de 0,9 % entre 2018 et 2021 pour atteindre 6,2 %, ce qui est supérieur à la moyenne provinciale.

On peut noter que les **emplois saisonniers représentent une part importante des besoins en main-d'œuvre** pour les entreprises de la MRC, que ce soit dans le secteur agricole ou récréotouristique. Une part importante de ces emplois sont dépendants de l'immigration, et les incertitudes des politiques provinciales et fédérales à ce niveau fragilisent cette part de l'économie régionale.

3.3 Répartition sectorielle et territoriale des travailleurs

Le **secteur primaire représente 6 % des emplois** de la MRC. Composé en grande partie de travailleurs agricoles, ce secteur est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, notamment concernant l'accès aux terres et la présence d'une relève peu nombreuse. Les métiers liés à la forêt sont une autre part importante des emplois du secteur primaire. L'usine du Groupe Lebel à St-Hilarion, spécialisée dans le bois d'œuvre, emploie notamment une quarantaine de personnes.

Profil des personnes actives en 2021

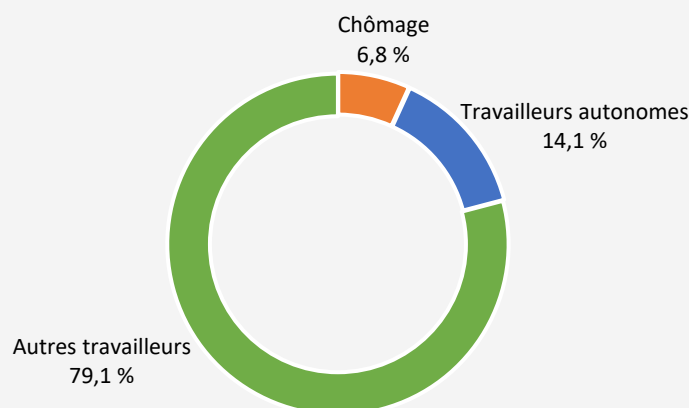


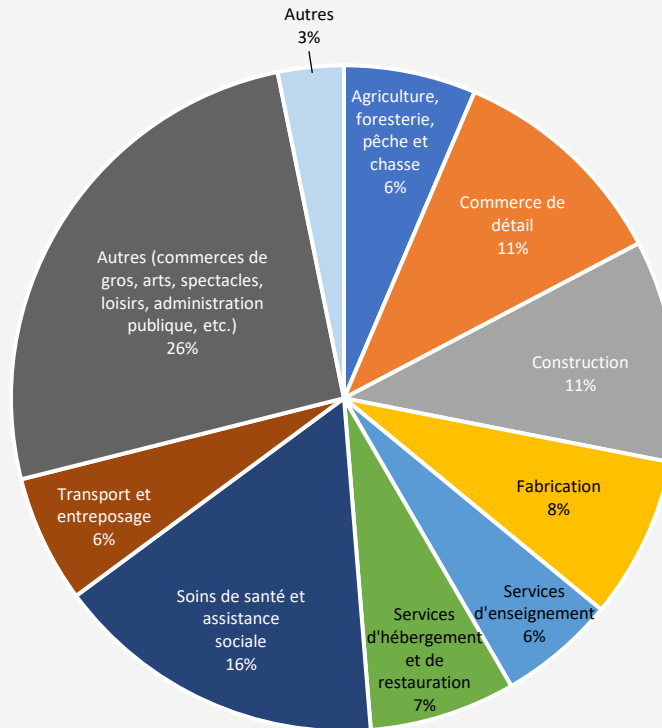
Photo : MRC de Charlevoix

Du côté du secteur secondaire, le parc industriel régional situé dans la municipalité de Saint-Urbain est en constante expansion depuis son ouverture en 2007, et la demande est toujours présente en 2025. L'ouverture en 2026 de Galv-Éco, une industrie majeure de galvanisation à chaud, et l'agrandissement de l'entreprise Simard Suspensions devraient grandement modifier le paysage économique de la MRC.

La plupart des autres municipalités possèdent également un petit secteur destiné à accueillir des entreprises de petite à moyenne taille, ce qui leur permet de répondre aux besoins des entrepreneurs locaux et de diversifier leur économie locale.

L'industrie maritime est encore bien présente sur le territoire avec deux chantiers navals en activité sur L'Isle-aux-Coudres (Groupe Océan et Chantier naval G.F.F.M Leclerc), ainsi qu'un petit chantier naval à Petite-Rivière-Saint-François (Recherche et Travaux maritimes Canada).

Répartition sectorielle des travailleurs de la MRC de Charlevoix



Enfin, l'emploi tertiaire est très important dans la MRC de Charlevoix. **Les services en santé et assistance sociale sont le premier secteur de travailleurs de la MRC.** Au niveau régional, notons la présence d'un hôpital, de deux CLSC, d'un CHSLD et d'une coopérative de santé. Au niveau local, on trouve des résidences pour personnes handicapées ou en perte d'autonomie dans la ville-centre ainsi qu'une Maison des aînés et alternative, et enfin un point de service du CIUSSSCN à Saint-Hilarion.

Charlevoix, qui a été longtemps associé à l'accueil des orphelins de Duplessis, a vécu une période récente de désinstitutionnalisation qui a mené à la création de plusieurs résidences avec assistance continue (RAC) sur le territoire pour accueillir la clientèle atteinte de déficience intellectuelle.

On note également la présence de nombreux professionnels de la santé tels que massothérapeutes, ostéopathes, kinésiologues, chiropraticiens œuvrant majoritairement en pratique privée.

De manière plus générale, **Baie-Saint-Paul regroupe un important bassin d’emplois tertiaires grâce à la présence de commerces à vocation régionale** (épiceries, pharmacies, quincailleries, vêtements, etc.) lesquels sont regroupés majoritairement en bordure de la route 138. C’est dans cette ville qu’on retrouve aussi différents services administratifs ou privés tels que la MRC, la SADC, des services bancaires et d’assurances.

Entre 2012 et 2021, les services en hébergement et en restauration ont diminué de presque la moitié, effet probable de la pandémie de COVID-19. Il est à noter toutefois que l’arrivée du Club Med en 2022 et l’expansion de l’offre récréotouristique au Massif de Charlevoix ont probablement renversé cette tendance dans les dernières années.

On peut enfin noter que les commerces et services culturels représentent une part importante des emplois de la MRC, ce qui est cohérent avec la notoriété artistique de Baie-Saint-Paul notamment, mais également des autres municipalités de la région.

Liste des grands employeurs de la MRC de Charlevoix en 2025

| Nom de l’entreprise | Nombre <u>approximatif</u> d’employé(e)s en 2025 |
|--|--|
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN) <i>(note au lecteur : MRC de Charlevoix uniquement)</i> | 850 |
| Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSC) <i>(note au lecteur : la MRC de Charlevoix-Est est incluse dans ce nombre)</i> | 650 |
| Le Massif S.E.C. | 450 |
| Club Med | 272 |
| Jacques Dufour et fils inc. | 200 |
| Simard Suspensions inc. | 190 |
| Industries Océans inc. | 150 |
| Supermarché G.C. inc. (IGA) | 110 |
| Hôtel & Spa Le Germain Charlevoix | 110 |



Hôpital de Baie-Saint-Paul
Photo : Pierre Rochette

4. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

La région de Charlevoix se distingue par la richesse et la diversité de son territoire et de ces différents écosystèmes. **Désignée Région de biosphère en 1988 par l'UNESCO**, on retrouve sur une courte distance un relief montagneux façonné par l'impact météoritique et les glaciations et la présence du fleuve avec ses marais salins et ses zones côtières. Entre les deux, la présence de l'homme a façonné le territoire par son occupation.

La biodiversité y est variée, tant sur le plan faunique que floristique. La présence du parc national des Grands-Jardins, en plus du projet d'élargissement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent qui inclue la zone côtière de la MRC de Charlevoix, s'inscrivent dans cette vision de protection et de mise en valeur des écosystèmes exceptionnels et des paysages du territoire. Le TNO Lac-Pikauba est le lieu de la forêt boréale. Plusieurs sommets comme celui du mont du Lac-à-l'Empêche accueillent des espèces de plantes rares dans le Québec méridional.

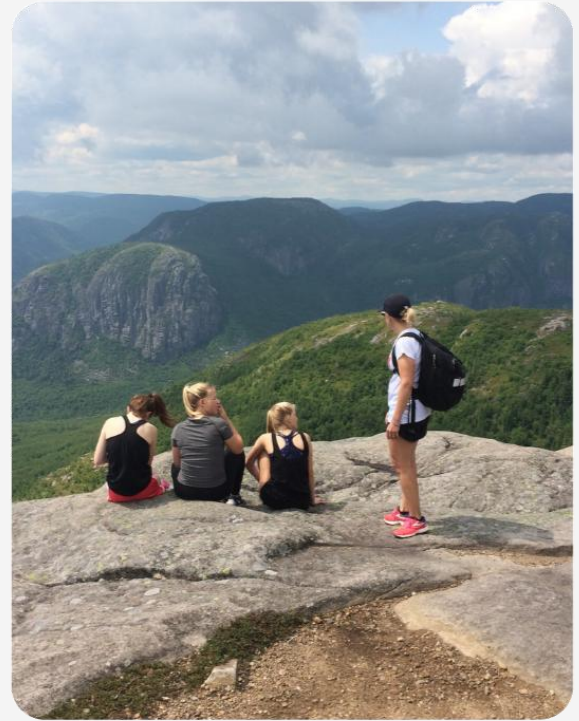


Photo : MRC de Charlevoix

4.1 La forêt, sa faune et sa flore

La forêt occupe près de 93 % du territoire global de la MRC de Charlevoix. De ce ratio, un peu plus des deux tiers se concentrent dans le TNO Lac-Pikauba. Le reste du territoire forestier se retrouve dans le domaine privé, dont la moitié, soit environ 650 km², se situe sur la propriété privée du Séminaire de Québec.

La forêt se compose d'une diversité d'écosystèmes, de peuplements forestiers et de paysages offerts par un contexte biophysique régional distinctif. Sa proximité et son accessibilité à la population génèrent un dynamisme culturel et économique important pour la MRC. Le territoire forestier fait partie intégrante des habitudes de vie des citoyens, qui y réalisent une variété d'activités telles la chasse, la pêche, la randonnée, la villégiature, ainsi que la récolte de bois à des fins personnelles ou de revenu. Cette situation est particulièrement stratégique étant donné que cette partie du territoire se voit sillonnée par un réseau d'accès routiers, de chemins multiusages et de sentiers bien développés permettant la réalisation d'une multitude d'utilisations de la forêt et des ressources qu'elle génère.

La faune est également très diversifiée sur le territoire. On y retrouve des espèces tels le loup, le lynx, l'ours noir et l'orignal. Une des particularités fauniques de la MRC de Charlevoix est d'avoir trois grands cervidés sur un même territoire : l'orignal, le cerf de Virginie et le caribou. Avec le déclin de la harde de caribous forestiers de Charlevoix dans les dernières années, ces derniers ont été mis en enclos en 2022 sur le territoire en attendant leur rétablissement. En outre, **plus d'une quarantaine d'espèces fauniques sont répertoriées en situation précaire** par le gouvernement québécois, comme le Martinet ramoneur, la Couleuvre à collier du Nord et la Grive de Bicknell.

La flore est également riche et est aussi soumise à des pressions importantes. On dénombre **près de 30 espèces floristiques en situation précaire** sur l'ensemble du territoire charlevoisien, comme la Corallorhize striée, une espèce d'orchidée indigène. Des enjeux importants liés à ces espèces fauniques et floristiques impliquent diverses réflexions en matière d'exploitation des ressources et d'utilisation du territoire.

On retrouve enfin une importante partie de la forêt sur les terres agricoles de la MRC (75 %). Cette agroforesterie sert principalement à la production de bois de chauffage, et aux loisirs avec la présence de plusieurs sentiers récréatifs. On décompte également plusieurs érablières, particulièrement à Petite-Rivière-Saint-François où cette activité y est présente depuis très longtemps. Les terrains en pente, situés en bordure du fleuve, offrent en effet des conditions idéales pour l'érable.

De façon générale, les terres en bordure du fleuve sont particulièrement prisées notamment pour les vues, voire les accès qu'elles permettent vers le Fleuve. Cette pression amène une spéculation sur le prix des propriétés.

La présence de richesses naturelles et des fonctions écologiques qu'elles soutiennent exigent une réflexion soutenue de l'aménagement global de notre territoire.

4.2 Les milieux humides, hydriques et leurs espèces fauniques et floristiques

Plusieurs bassins versants alimentent le territoire de la MRC de Charlevoix, mais trois se distinguent. Le bassin versant de la rivière du Gouffre est celui qui couvre la plus grande partie du territoire municipalisé. Le bassin versant de la rivière Jean-Noël quant à lui prend sa source à Saint-Hilarion et traverse une partie des Éboulements. Le bassin versant de la rivière Sainte-Anne du Nord débute sa course dans le TNO Lac-Pikauba. Ces trois bassins se jettent directement dans le fleuve Saint-Laurent.

Le territoire se caractérise par la présence de nombreuses **rivières à méandres, de cours d'eau torrentiels ainsi que du fleuve Saint-Laurent**. Ces cours d'eau ont besoin de mobilité et d'espace pour leur permettre d'absorber les volumes d'eau qui changent selon les précipitations, la fonte des neiges ou la marée. Cette situation représente des défis pour l'urbanisation puisque des secteurs résidentiels historiques de la ville de Baie-Saint-Paul sont soumis à des risques d'inondation importants, comme cela a été le cas le 1^{er} mai 2023. Les mouvements de marées provenant du fleuve et créant des flux et reflux jusqu'au cœur de la ville amplifient ce risque.

Le fleuve Saint-Laurent quant à lui est un élément phare du paysage charlevoisien. Il est une voie navigable reliant l'océan Atlantique aux Grands Lacs ainsi qu'un milieu de vie idéal pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques maritimes. L'estuaire moyen du fleuve est une **importante aire de reproduction** pour une myriade d'espèces, dont le hareng, le capelan, les oiseaux de mer, le phoque commun et le béluga qui a un statut d'espèce menacée. Cette zone est également une aire d'alimentation, de repos et d'hivernage pour ces espèces dont plusieurs sont en péril. Finalement, rappelons que la rivière du Gouffre est une importante rivière à saumons.

Du côté des espèces floristiques associées au fleuve, on retrouve des battures qui se composent de marais à spartines (marais saumâtres ou salés). On note aussi la présence de plusieurs espèces à statut précaire telle que la cicutaire de Victorin et la gentiane de Victorin.

Finalement on retrouve **plus de 4 000 milieux humides**, occupant une superficie totale près de 7 400 hectares dans le territoire municipalisé de la MRC de Charlevoix. Ces milieux assurent des fonctions importantes pour les milieux naturels et bâtis. Ils permettent de filtrer les contaminants des plans d'eau, de réguler leur niveau, de protéger et d'alimenter les recharges d'eau souterraine, d'offrir un habitat à une grande diversité d'animaux en plus d'offrir des espaces pour les activités de plein air.



Lors de la réalisation récente du Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de Charlevoix (PRMHH), **plus de 80% des milieux humides ont été identifiés comme ayant un intérêt écologique**. Pensons notamment à l'ancienne tourbière de L'Isle-aux-Coudres, qui représente aussi un secteur stratégique pour la protection de la ressource en eau de la communauté insulaire ou au rôle important que jouent pour la biodiversité les secteurs de battures à Baie-Saint-Paul et à Saint-Joseph-de-la-Rive (Les Éboulements).

4.3 Les activités agricoles

La zone agricole de la MRC de Charlevoix occupe 9 % du territoire. Tandis que certaines municipalités comme Saint-Hilarion sont situées à 100 % à l'intérieur de la zone agricole provinciale (à l'exception de son périmètre urbain), la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François de son côté en est complètement exclue. Cela n'empêche pas d'y retrouver des bâtiments agricoles, la présence de quelques écuries et plusieurs exploitations acéricoles encore en activité.

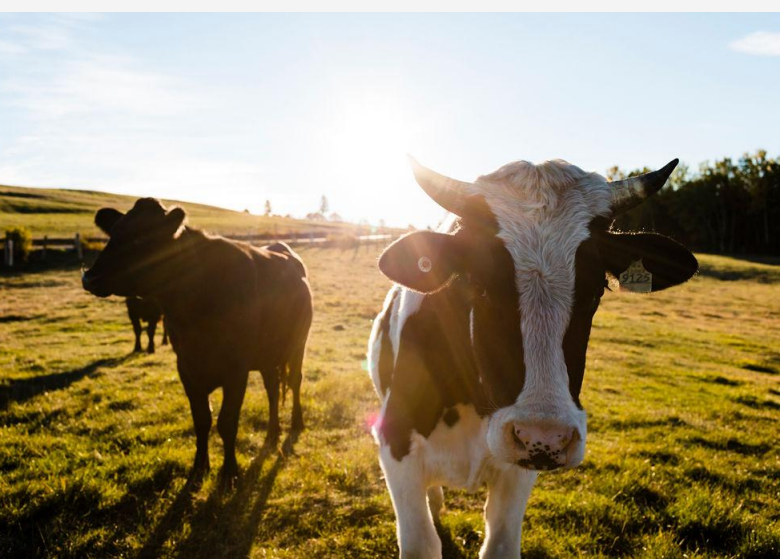


Photo : Jonathan Roberge

On dénombre 6 250 ha de terres agricoles cultivées dans la zone agricole de la MRC, soit 18 % de la zone. Environ 7% des terres (440 ha) seraient inexploitées ou en friche. Le reste de la zone agricole est principalement occupée par la forêt.

Le territoire de Charlevoix n'offre pas le même potentiel de sol et d'environnement propice à l'agriculture partout. La vallée de la rivière du Gouffre et L'Isle-aux-Coudres sont notamment reconnues pour la qualité agricole de leurs sols. Charlevoix n'est pas reconnu pour ses grandes cultures, mais a su tirer profit de son territoire pour développer des pratiques agricoles plus nichées : fromages, cultures spécifiques (ex.: lavande, safran), vergers, vignes, céréales pour brasserie sont quelques exemples. La transformation des produits à la ferme et l'agrotourisme sont dynamiques et contribuent à développer une notoriété importante des produits de la région hors de nos frontières. La Route des saveurs, permettant le maillage des produits de la terre à la table, est un outil promotionnel qui met de l'avant cet agrotourisme régional depuis 1996.

L'agriculture dans Charlevoix est caractérisée par une diversité de type de fermes. De façon générale, les entreprises agricoles sont de taille petite et moyenne, et la majorité d'entre elles font de l'élevage leur activité principale. On retrouve majoritairement dans la MRC des élevages plus « conventionnels » : vaches laitières, bovins de boucherie, porcs, volailles et moutons, mais également quelques élevages dits « de créneau » orientés dans la production d'agneaux (reconnue IGP), d'émeus ou encore de canards. Il est à noter que les **fermes d'élevage contribuent particulièrement au paysage agricole** de Charlevoix avec l'entretien de pâturages et la présence d'animaux aux champs.

Dans les cinq dernières années, une tendance au démarrage de nouvelles entreprises particulièrement dans les productions maraîchères et aussi de petits fruits a été observée, mais ces productions sont encore fragiles et leur futur est incertain. Le démarrage ou la conversion vers la production biologique, certifiée ou non, est aussi en augmentation.

11 producteurs en agriculture biologique en 2025 contre 5 en 2014

De façon générale, les productions porcines, de volailles et bovines sont dans une situation stable depuis quelques années. Le secteur laitier cependant est dans une situation précaire avec la perte de six entreprises entre 2013 et 2022 dont certaines fermes qui élevaient des races spécifiques telles la Canadienne et la Jersey.

En 2025, les fermes laitières dans la MRC de Charlevoix étaient au nombre de neuf (huit fermes de vaches laitières et une ferme de brebis laitières), ce qui est particulièrement inquiétant puisque la tendance à la baisse persiste.

En plus des enjeux de relève et de main-d'œuvre au sein des entreprises agricoles, l'augmentation effrénée de la valeur des terres agricoles représente un enjeu important pour le développement de ces entreprises.

4.4 Les regroupements résidentiels hors périmètre urbain

On dénombre plusieurs regroupements résidentiels développés à l'extérieur des périmètres urbains des municipalités de la MRC. Ces développements peuvent être le résultat d'anciens hameaux ou de concentrations de résidences construites à des endroits stratégiques à l'époque, justifiés par la présence d'un cours d'eau, de bonnes terres, d'un équipement particulier (ex.: moulins aux Éboulements et à L'Isle-aux-Coudres), ou encore d'une source de travail (ex.: les mines à Saint-Urbain).

Dans la zone agricole, des regroupements résidentiels peuvent être observés. **Certains ont été reconnus en 2011 comme ilots déstructurés et aujourd'hui, 81 % des terrains y sont construits.** Les ilots ont été reconnus afin de faciliter les constructions résidentielles et ainsi consolider ces secteurs historiquement habités.

Les flancs de montagne faisant face au fleuve sont prisés quant à eux pour des développements de villégiature. Ces secteurs subissent cependant une importante pression foncière et des enjeux de cohabitation puisqu'on peut retrouver dans un même voisinage des résidents permanents, des résidents saisonniers et des touristes.

Enfin, en zone forestière, différents secteurs de Saint-Urbain, de Baie-Saint-Paul et des Éboulements possèdent des petits regroupements résidentiels, souvent des anciens secteurs de chalets secondaires qui se transforment depuis les dernières années pour devenir des résidences principales. La pression sur ces secteurs est moindre que sur les flancs de montagne, mais elle augmente depuis 2020. Ces secteurs peuvent poser des enjeux d'entretien des chemins et de desserte de certains services (transport scolaire, matières résiduelles, déneigement, etc.) pour les municipalités.

4.5 Les équipements et infrastructures à vocation régionale

En termes d'équipements sportifs régionaux, on retrouve à Baie-Saint-Paul un aréna, un terrain de soccer réglementaire pour recevoir des tournois provinciaux et une piscine intérieure (au Centre éducatif Saint-Aubin). Chaque municipalité locale offre des terrains sportifs extérieurs multifonctionnels (soccer, baseball, volleyball, patinoire, jeux d'amusement, jeux d'eau, « skatepark » ou « pumphtrack »). En hiver, on retrouve dans plusieurs municipalités des pistes de ski de fond entretenues afin d'assurer une offre de plein air en tout temps.



Photo : Annie Bolduc



Aréna Luc et Marie-Claude
Photo : Ville de Baie-Saint-Paul

Parmi les parcs et espaces verts entretenus par les municipalités, le Boisé du Quai se démarque par son accès au fleuve, sa tour d'observation sur les milieux humides et salins et son offre de sentiers en forêt. Attrait régional, il est visité et apprécié tant par la clientèle locale et que touristique. Depuis quelques années, on y retrouve également un bâtiment multifonctionnel offrant toilettes et douches extérieures, salle d'événement et activités d'interprétation. Le secteur du quai se compose également d'une marina pouvant accueillir une dizaine d'embarcations (voilier, catamaran, bateau de plaisance) durant la saison estivale.

Concernant les **pôles récréotouristiques importants**, la montagne du Massif de Charlevoix et le parc national des Grands-Jardins sont des équipements d'importance dans la MRC et pour la région touristique de Charlevoix.

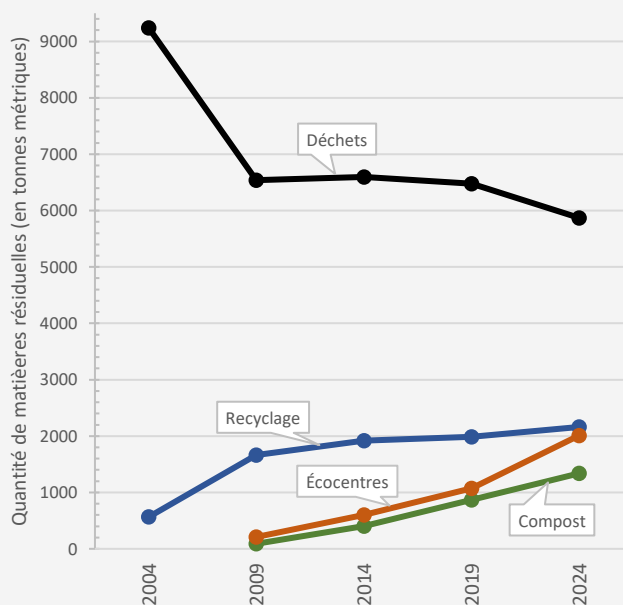
Au niveau culturel, notons la présence des équipements suivants dans le pôle régional : le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, l'Espace muséal des Petites Franciscaines de Marie, le Carrefour culturel Paul-Médéric et la bibliothèque René-Richard. On retrouve également d'autres institutions muséales dans les municipalités locales, comme le Musée maritime de Charlevoix aux Éboulements, et **six économusées** allant du fromage au papier, en passant par les alcools de miels et de pommes sans oublier les Moulins de L'Isle-aux-Coudres.



Photo : Moulins de L'Isle-aux-Coudres

Enfin, la MRC possède deux écocentres qui permettent la valorisation de certains matériaux. L'écocentre situé dans le parc industriel de Saint-Urbain est un équipement régional et il est ouvert à l'année, tandis que l'écocentre de L'Isle-aux-Coudres n'est ouvert que durant la saison estivale. À eux deux, **ils ont permis de recycler ou de revaloriser 1956 tonnes métriques de matériaux en 2024**. Cette tendance est en constante augmentation depuis l'ouverture des écocentres en 2009. La MRC procède également à une collecte à trois voies (déchets-recyclage-compost) sur son territoire depuis de nombreuses années, ce qui a permis de diminuer la quantité de déchets produits et de détourner des matières organiques de l'enfouissement grâce au compostage.

Valorisation des matières résiduelles dans la MRC de Charlevoix



5. CONCLUSION

Ce portrait synthèse du territoire de la MRC de Charlevoix sert de base de travail en vue d'alimenter les réflexions des différentes parties prenantes à la révision du schéma d'aménagement et de développement, et ainsi produire la 3^{ème} génération de celui-ci depuis 1982. Il doit permettre la cocréation d'une vision régionale de développement économique, social, culturel et environnemental du territoire, ainsi que la mise en place des orientations d'aménagement que prendront les municipalités locales dans les prochaines années.

Les enjeux et défis qui seront identifiés au cours des discussions viendront alimenter le projet de territoire souhaité d'ici 2045 pour la population charlevoisienne.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON GAGNON INC. *MRC de Charlevoix. Mise à jour et informatisation de l'inventaire du patrimoine bâti. Rapport synthèse*, MRC de Charlevoix, 2015.

CARRÉ Victor. « Traverse de L'Isle-aux-Coudres : hausse de 18,8 % de l'achalandage cet été », *Le Charlevoisien*, 12 octobre 2025. En ligne : <https://www.lecharlevoisien.com/2025/10/12/traverse-de-lisle-aux-coudres-hausse-de-18-de-lachalandage-cet-ete/>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE CHARLEVOIX (CSSC). *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028*, CSSC, 2024. [Document interne].

CORPORATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC (CITQ). « Données extraites de la base de données de la CITQ », *CITQ*, [Jeu de données], mis à jour le 9 juillet 2025.

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC. *Rapport annuel de gestion 2024-2025*, 9 octobre 2025.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Portrait socioéconomique de la Capitale-Nationale*, [En ligne], 2026. [<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/capitale-nationale>] (Consulté le 28 janvier 2026).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2024-2025 », [Jeu de données], mis à jour le 14 janvier 2026. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/1518].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025 », [Jeu de données], mis à jour le 14 janvier 2026. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4422].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2025, 26 février). *Indice de vitalité économique des municipalités et des MRC du Québec en 2022*. Repéré au <https://statistique.quebec.ca/fr/communiquer/indice-de-vitalite-economique-des-municipalites-et-des-mrc-du-quebec-en-2022>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2023 », [Jeu de données], mis à jour le 30 janvier 2025. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2588].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2001-2002 à 2024-2025 », [Jeu de données], mis à jour le 14 janvier 2026. [statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3020].

MRC DE CHARLEVOIX. *Bilan annuel de la gestion des matières résiduelles (GMR)*, MRC de Charlevoix, 2025. [Document interne].

MRC DE CHARLEVOIX. *Diagnostic*, Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix, 2026. [Document interne].

MRC DE CHARLEVOIX. *Plan de développement de la zone agricole 2015-2020*, MRC de Charlevoix, février 2015.

MRC DE CHARLEVOIX. *Plan de développement de la zone agricole 2022-2026*, MRC de Charlevoix, décembre 2021, 72 p.

MRC DE CHARLEVOIX. *Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)*, MRC de Charlevoix, 28 mai 2025, 273 p.

MRC DE CHARLEVOIX. *Rôle d'évaluation foncière*, MRC de Charlevoix, 2025. [Données internes].

MRC DE CHARLEVOIX. *Schéma d'aménagement et de développement (2^e génération)*, MRC de Charlevoix, 6 mai 2015.

MRC DE CHARLEVOIX. *Stratégie de développement socioéconomique 2019-2029*, MRC de Charlevoix, 2019.

MOBILITÉ CHARLEVOIX. *Page d'accueil*, [En ligne], 2026. [<https://mobilitecharlevoix.ca/>] (consulté le 21 janvier 2026).

MOBILITÉ CHARLEVOIX. *Rapport annuel 2024*, 8 p.

QUÉBEC INTERNATIONAL. *Portrait de la Capitale-Nationale et de ses MRC*, janvier 2026, 82 p.

RÉGION DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA. 2003. (Tableau). *Niveau d'instruction pour le groupe d'âge 25 à 64 ans, chiffres de 2001 pour les deux sexes, pour le Canada et les divisions de recensement - Données-échantillon (20 %)*. Produit n° 92-379-XIF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé en février 2003. <https://www12.statcan.gc.ca/english/census01/products/highlight/Education/Page.cfm?Lang=F&Geo=CD&View=1b&Table=1a&StartRec=32&Sort=2&B1=Counts01&B2=Both> (site consulté le 19 novembre 2025).

STATISTIQUE CANADA. 2023. (Tableau). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 19 novembre 2025).

RÉDACTION

Service d'aménagement de la MRC de Charlevoix

Alexandre Souillat, aménagiste

Justin Gingras, agent en urbanisme

Marylène Thibault, coordonnatrice à l'aménagement du territoire

RELECTURE

Josée Bouchard, conseillère en transition climatique

Annie Vaillancourt, agente de développement culturel

Jérôme Fournier, agent de développement forestier

Nancy Chabot, conseillère en développement économique

Anne Scallon, directrice du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière

CONCEPTION GRAPHIQUE

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration

Photo : MRC de Charlevoix



PORTRAIT SYNTHÈSE

du territoire de la MRC de Charlevoix

